

# Un samedi à Ainay

*janvier 2014 - un cours de parler lyonnais*

En première partie, Jean-Baptiste Martin reprend l'historique de l'évolution du français et des règles qui régissent l'orthographe. Préambule important car il nous permet de mieux appréhender l'évolution du français et des parlers régionaux, franco-provençal ou lyonnais.

A l'inverse des langues romanes proches du latin (italien ou espagnol) qui ont une écriture phonétique simple avec un même signe pour un même son, en français, la distance est grande entre ce que nous écrivons et ce que nous prononçons. Nous utilisons 26 lettres et 36 phonèmes (sons de la parole). Parce que notre langue est la plus germanique des langues romanes, elle s'est très éloignée du latin qui est à l'origine de notre système graphique complexe. De plus, le français n'a jamais modifié sa graphie en changeant de phonétique. Par exemple le mot beste ne s'est écrit bête (en enlevant le s remplacé par l'accent circonflexe) qu'au XVI<sup>e</sup> siècle alors que le s de beste ne se prononçait déjà plus depuis le XII<sup>e</sup> siècle.

Première difficulté : un même son peut s'exprimer par plusieurs lettres différentes comme par exemple le son s qui s'écrit : s dans son, ss dans passion, ç dans maçon, x dans soixante, *ti* dans ration, c dans grâce et sc dans science.

Seconde difficulté : une même lettre transcrit plusieurs sons différents.

Ex : la lettre x se prononce ix mais on dit s dans six, gz dans exact, cse dans fixe et z dans sixième.

Enfin, pour distinguer le sens des mots qui avaient la même orthographe tel **non**, des homonymes sont créés, ce qui donna **nom** et **non** pour différencier l'identité de la négation.

Nous illustrons et terminons ce préambule par la petite dictée suivante :

**Cinq** moines, **sains** de corps et d'esprit, **ceints** de leur ceinture, portaient dans leur **sein** le **seing** du **Saint** –père.

Après ce préambule « technique », nous reprenons l'étude de nos « mots lyonnais » sous la direction de Gérard Truchet, sur le thème des *métiers*.

Nous avons terminé la fois précédente en évoquant les modères, ces gones qui sont pas rien cogne-mou pour faire la remonte des bateaux dans la traversée de Lyon. Alors Gérard nous précise que parmi les termes de batellerie, on disait empi (empire) et riaume (royaume) respectivement pour la rive gauche et la rive droite sachant que dans les autrefois, au XIV<sup>e</sup> siècle, le Rhône servait de frontière entre le royaume de

France, rive droite et le Saint-Empire germanique, rive gauche ; ceci n'est naturellement vrai qu'en amont de la jonction à la confluence, entre Rhône et Saône, à Lyon. Après ce petit aparté historique, nous poursuivons avec les mots suivants :

**Affaneurs** : appelés aussi crocheteurs, ou gagne-deniers, ils offraient leurs services aux modères pour l'embarquement ou le débarquement des bateaux en portant de lourds fardeaux sur le dos. Le mot vient du latin *afannare* (se fatiguer). Pour la petite histoire, Laurent Mourguet a été un moment, affaneur.

**Racle-fourneau ou forniau** : fumistes, ramoneurs ; quand les cornets (tuyaux) commençaient à s'encrasser nous augmentions le tirage, en tournant la clé du premier cornet pour ouvrir la petite trappe et augmenter l'appel d'air, puis nous jetions dans le fourneau un morceau de papier journal enflammé.

**Dégraisseur, Dégraissage** : ce vocable était utilisé parce que les taches sur les vêtements et le linge de table étaient surtout des taches de gras. Maintenant on dit pressing (presse-singe) sans doute parce que ça presse... pour les draps de lit, nous allions aussi à la blanchisserie qui était en bas de chez nous ; d'ailleurs, les jeunes compagnons du Devoir du Tour de France, de la rue Nérard venaient y apporter leur linge.

**Cafetier** : patron qui tient le café. Ce terme n'est pas uniquement lyonnais mais il est bien vivace et en parlant de la cafetière (dame du café) Nizier du Puitspelu écrivait : « Entrons là , je te ferai voir une jolie cafetière ! - En cuivre ou en viande ! - En viande. - Alors entrons ! » D'aucun disent que ce n'est pas français ; mais le limonadier a bien sa limonadière, alors pourquoi le cafetier n'aurait-il pas sa cafetière !

**Rhabilleur** : Il remet en état, et principalement il remet les os en place. « En faisant le tarabate, je m'étais luxé l'épaule et mémé m'accompagna chez le rhabilleur qui me tirepilla si tant bien l'épaule, qu'elle revint en place. J'avais pas chougéné, vu qu'avec mémé qu'était infirmière, ça craignait si on bronchait. »

**Releveuse** : sage-femme (celle qui relève des couches). « Mémé était allée chercher M'ame Paqueton qu'était releveuse à la clinique de la Place de Paris à Vaise. Toutes deux ont aidé maman à me mettre au monde, à notre domicile, rue de la Claire.

**Gapian** : terme péjoratif d'un employé de l'octroi et maintenant de la douane volante qui contrôle après les frontières et s'assure du prélèvement des taxes. « Tonton Pierrot de Lorraine y disait que dans son village y avait un gapian que brassait les appâts d'une fenotte pour voir si qu'elle

dissimulait pas de la camelote sous son corsage. Y s'est fait balancer par le mari dans la rivière frontalière, la Sarre. Nous n'avons plus jamais revu le gapian...

**Regrettier** : régisseur qui encaisse les loyers. « Le père Lafouine qu'était venu à l'avance encaisser le terme à la cambuse, s'est fait proprement mettre à la porte par pipa qui lui a dit d'aller se faire payer à l'Homme de la roche. »

**Pousse-cul** : huissier ; c'était celui qui était chargé de vous mettre à la porte pour impayé. « Si vous payez pas, vous aurez affaire à monsieur Leborgne que dit le père Lafouine à pipa qui lui rebriqua : « M'envoie pas ton pousse-cul, que s'il se présente ici, je lui fais manger sa gapette ! »

**La dédite** : acte qui met un terme à la location de l'appartement. C'est un mot féminin, typiquement lyonnais ; en français on dit, un dédit.

**Magnin** : chaudronnier ambulancier, rétameur, ferblantier. Y se disait dans les autrefois que les magnins y z'étaient tous auvergnats.

**Patti** : marchand ambulancier crieur de rue qui triait aussi les poubelles avec son pique-feu. « Ohé ! Aux pattes ! » En entendant ce cri, les matrus partaient en courant se cacher, malgré que le père *jouissait* de ses enfants. Jouir de ses enfants signifiait pour le père n'avoir aucun souci pour leur éducation. Cette expression est bien sûr à éviter de nos jours du fait de la connotation négative de ce verbe placé ici.

**Anier** : ou équevilleur ; il ramasse les équevilles qui étaient alors de simples balayures, des bourrons de dessous les bardaniers ; rien à voir avec nos ordures d'aujourd'hui. Ils s'en venaient soit avec une charrette tirée par un âne soit en poussant un tombereau.

**Gandou** : il pompe les « matières » des écommuns et les emmène au lac de Vénissieux. La gandouse donnait un engrais très prisé des maraîchers qui produisaient de magnifiques légumes que les consommateurs achetaient au marché. Et bien sûr cela repartait dans les écommuns. C'est en quelque sorte le cercle vertueux du recyclage !

**Gniaf** : Cordonnier, *regrolleur* ou *péju*, mot qui vient de pège qui signifie poix (colle servant pour le ressemelage. Quand la chaussure en vrai cuir, n'avait qu'un petit trou, le regrolleur y mettait un *tacon*, une petite pièce. C'est la profession de notre ami Gnafron.

**Chapuis** : charpentier, c'est celui qui taille ou *chapuise* le bois. Ce mot est tombé en désuétude.

Michel GRANGE